

## **Financement FIAM -> « Fond national d'aménagement et de développement du territoire zone Massif Central**

*Projet sur 2 ans et 23 000€ demandé à la région.*

*Déposé dans le cadre d'un financement FIAM du Commissariat de Massif.*

But : Sécurisation de la race de chèvre du Massif Central.

### **Action 1 : Identifier les grandes lignées mâles**

Cette action consiste à mobiliser et nettoyer les données généalogiques stockées dans les bases de données de l'Institut de l'élevage et mettre en place un plan d'action avec l'association des éleveurs pour réaliser les prélèvements.

Il s'agit d'identifier les grandes lignées mâles de la race en :

- (1a) Utilisant les logiciels types PEDIG et GENCONT pour l'identification des différentes lignées de mâles
- (1b) Choissant quels boucs vivants de chaque souche et boucs sans généalogie pouvant être candidats pour un prélèvement sanguin, ceci afin de compléter des généalogies d'animaux de phénotypes intéressants pour la race.
- (1c) Réalisant un génotypage et une analyse des données de génotypage

Avec ces résultats il sera possible de rétablir les filiations pour les animaux intéressants sur phénotype sans généalogie, de calculer la consanguinité réelle des animaux prélevés, d'évaluer le taux de croisement des animaux prélevés.

Par ailleurs, cette action permettra de compléter la dernière case manquante de la carte phylogénétique des races caprines et donc de reconstituer l'histoire des races caprines françaises.

### **Action 2 : Prélever de matériel biologique pour conservation en Cryobanque**

Cette action a pour but d'identifier des boucs issus des différentes lignées dans les élevages afin de collecter et conserver de la semence en Cryobanque. Cette étape permet de sécuriser la génétique des lignées sur le long terme.

Cette action consiste à réaliser les prélèvements sur les animaux en deux étapes :

- (2a) Identification de boucs vivants par souches/lignées répondant aux critères sanitaires pour être prélevés et étant disponible,
- (2b) Prélèvement de sSemence et congélation en Cryobanque selon un protocole déjà défini (objectif 4 boucs/an soit 8 boucs sur les 2 ans). La semence conservée dans de l'azote liquide garde sa fertilité pour des périodes qui dépasseraient les centaines d'années,